



PARTI SOCIALISTE GLANOIS

www.psglane.ch

Rapport annuel 2008

Rapport de la vice-présidente

Pour succéder à Vincent Brodard qui nous avait annoncé sa démission depuis deux ans, le 27 mai 2008, lors de notre assemblée générale, nous avons élu Nathalie Defferrard à la présidence de notre section PS Glâne. Après quelques mois, les conditions de sa vie personnelle, professionnelle et familiale l'ont contrainte à faire le choix de démissionner de ce mandat qu'elle avait accepté avec enthousiasme. Le comité en a pris acte avec beaucoup de regrets et, depuis lors, j'assume ad intérim la présidence. Je ne vais pas poursuivre sans avoir remercié encore sincèrement Vincent pour tout ce qu'il a apporté au PS Glâne et d'avoir accepté d'être encore notre internaute attitré.

Foires de printemps et d'automne à la Place St-Jacques à Romont : cette manifestation est une « classique » du PS Glâne qui, à chaque édition, y installe la « tente à Dédé ». Ce sont des instants d'échange, de possibilités de recrutement, de collecte de signatures, très riches et appréciés. Pour l'intendance et pour une représentation du PS plus élargie, dorénavant, un tournoi des membres sera organisé. Merci à tous pour votre implication.

Lors de notre assemblée générale, le 27 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir David Bonny, nouveau président du Parti Socialiste fribourgeois, qui nous expose le vaste programme du PS jusqu'aux triples élections de 2011.

Le pique-nique a lieu le 29 août, dans le Sud du district, à la Cabane de Vuarmarens. Il permet de réunir les membres de la section durant l'été et donne à chacun l'occasion de trinquer et de se retrouver, dans un contexte autre, avec sa famille, créant ainsi d'autres liens.

Le 2 octobre, Le Café national se déroule à Rue, malheureusement à la même date que le Conseil général de Romont. Malgré tout, une bonne trentaine de participants apprécie de pouvoir débattre des sujets brûlants de la session en cours avec nos parlementaires fédéraux Alain Berset, Christian Levrat et Jean-François Steiert.

Pour un âge de l'AVS flexible : distribution de tracts, et de croissants chauds, le 7 novembre, à l'avant-veille des votations, aux pendulaires très matinaux, dès 6h00 à la Gare de Romont.

Soirée conviviale, et instants appréciés, le Noël des aînés réunit le **17 décembre 2008** les anciens du PS glânois, le comité et les Conseillers communaux au Centre Portugais de la Condémine. Pour les aînés-es qui le souhaitent, en lieu et place du repas, une visite à domicile est organisée.

Le souci constant de recrutement, de relève, votre comité souhaite le partager avec vous. A l'avant-veille des élections communales, cantonales et fédérales 2011, il fait partie de nos priorités. Nous aurons à renforcer nos sièges dans les exécutifs et législatifs. Nous savons pouvoir compter sur l'engagement de chacun et chacune d'entre vous pour que le Parti socialiste de la Glâne ait une bonne visibilité et pour œuvrer au renforcement de la liste de nos membres.

Pour terminer, je remercie tous les membres du comité, du comité élargi, ainsi que les élus des Conseils communaux, du Conseil général, et vous tous les membres pour votre soutien et votre engagement à défendre les valeurs du Parti Socialiste.

Françoise « Pépé » Morel, présidente ad intérim

P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU P.S. GLÂNE MARDI 27 MAI 2008 19h30 AU CAFÉ de "L'ANGE" A ROMONT

PRESENTS : Marcel BAERISWYL - Simon BISCHOF – David BONNY - Fanny BRODARD - Vincent BRODARD - Jean-Marie CHOLLET - Myriam DAFFLON – Nathalie DEFFERRARD CRAUSAZ - André ECOFFEY – Jacques GAVILLET – Patrice GEINOZ - Heinz KRATTINGER – Nicole LEHNER-GIGON – Françoise MOREL – Jacques MOREL – Micheline POULIN – Nicolas SALAMIN - Paul SUGNAUX.

EXCUSÉS : Anne CHATTON – Jean-Paul CONUS - Martine FAIVRE – Magda GEROTTO - Robert JAQUIER – Michel SAVARY – Helena RAMOS - Pascal RICHOSZ - Vincent ROUBATY – Madeleine VAUTHEY – Jean-François et Christiane VUAGNIAUX.

ORDRE DU JOUR :

1 - Ouverture et salutations 2 - Election de scrutateur(s) 3 - PV de la dernière assemblée – discussion et approbation 4 - Rapports annuels 2007 – discussion 5 - Comptes annuels 2007 – présentation, rapport des vérificateurs, approbation et décharge 6 - Admissions, démissions 7- Modification de l'art. 9 § 1 des statuts du PSG : « <i>Le Comité se compose de 5 à (7) 9 membres</i> »	8 -Elections statutaires : <ul style="list-style-type: none">• de la présidente du PS Glâne – proposition du comité : Nathalie Defferrard Crausaz, conseillère communale à Auboranges• des membres du comité• d'un membre suppléant à la vérification des comptes 9 - Remerciements 10 - Divers
--	---

1- Le président ouvre la séance en saluant les représentants de la presse. Il remercie David Bonny pour sa présence. Il demande d'observer un instant de silence en souvenir de Tonio de Negri et de Louis Gavillet qui sont décédés pendant l'année ainsi que pour les familles qui ont connu le deuil.

2- Heinz Krattinger est désigné scrutateur de la soirée.

3- Le PV de l'assemblée générale du 9 mai 2007 ne suscite pas de remarques, il est accepté par acclamations.

4- Jean-Marie Chollet revient sur le rapport des conseillers communaux et plus précisément sur la baisse d'impôts fixée à 5 cts. seulement. Il aurait souhaité que la diminution aille jusqu'à 1.- par franc payé à l'Etat. Heinz Krattinger répond que cette situation ne reflète pas l'avis des socialistes du Conseil qui voulaient aussi une baisse plus importante, surtout actuellement où les contribuables subissent une augmentation du coût de la vie. Pour les autres membres du Conseil communal, c'est les dépenses qui ne permettent pas une plus grande baisse des impôts.

5- Un résumé des comptes figure dans le rapport annuel. Françoise Morel demande au caissier le détail des recettes et des dépenses et Jacques Gavillet donne des précisions en énumérant tous les postes. F. Morel remercie pour la réponse, mais souhaiterait qu'à l'avenir, une présentation plus lisible et fiable du bilan des comptes de pertes et profits soit faite sur papier. Jacques Gavillet prend note de cette demande et cède la parole aux vérificateurs. Le 16 avril 2008, Patrice Geinoz et Hélène Schillirò ont vérifié les comptes et les ont trouvés parfaitement tenus. Ils recommandent à l'assemblée de les accepter, ce qui est fait à l'unanimité.

6-Laure Monney, Laurent Nion, Fanny Brodard et Nicolas Salamin viennent augmenter le nombre des membres du PSG portant à 57 le total des cotisants et à 28 celui des sympathisants après remise à jour de la liste. Un beau résultat car les membres augmentent un peu chaque année, mais le président lance un appel pour que l'effort de recrutement soit poursuivi par chacun afin d'assurer la relève.

7- La modification est justifiée par le président pour que le comité soit plus nombreux dans l'accomplissement de toutes les tâches qu'on attend de lui. Elle est acceptée à l'unanimité.

8-Le président rappelle qu'il avait prévenu depuis 2 ans qu'il souhaitait remettre son mandat. Pour le comité cela n'a pas été une petite affaire de lui trouver un remplaçant : les nombreux camarades contactés ont décliné l'offre jusqu'à Nathalie Defferrard Crausaz qui a accepté le mandat. Ce soir, elle prend la parole pour se présenter devant l'assemblée : « Née en 1973, mariée, maman de 2 enfants, ethnologue, une formation qu'elle a faite en partie en Russie, elle est actuellement mère au foyer. Elle habite Auboranges, où elle occupe un siège de conseillère communale depuis mars 2006. Dans les années 90, elle a été active à Fribourg dans la défense du droit des étudiants à accéder à des logements bon marché. Elle a aussi été Constituante sur la liste citoyenne. Elle précise encore qu'elle vient d'un milieu modeste et qu'elle considère que son mari est aussi engagé qu'elle puisque c'est grâce à son appui qu'elle peut se libérer et se mettre au service de la communauté. Pour l'avenir, elle souhaite que les forces de gauche soient unies pour les élections de 2011 et elle s'efforcera de renforcer la visibilité du parti sur le terrain. » Nathalie est applaudie chaleureusement par les camarades présents puis est élue formellement par de nouveaux applaudissements.

Pour le reste du comité, Françoise Morel, Jacques Gavillet, Micheline Poulin, Jean-Marie Chollet, Nicole Lehner-Gigon et Jean-François Vuagniaux se représentent. Fanny Brodard et Hélène Schillirò les rejoignent et ce nouveau comité est élu par acclamations. Vincent Brodard précise qu'on peut compter sur lui pour continuer la mise à jour régulière du site internet du PSG.

A la vérification des comptes, Hélène Schillirò est remplacée à la place de 1^{er} titulaire par Patrice Geinoz, Vincent Roubaty devient 2^{ème} titulaire et Paul Sugnaux accepte d'être suppléant. Ces 3 vérificateurs sont aussi élus par acclamations.

9.- Anne Chatton et Jean-Paul Conus ont démissionné de leur mandat au conseil général (J.P. Conus pour cause de déménagement). Ils sont absents ce soir, mais Vincent souhaite les remercier pour leur engagement qui, pour Anne Chatton, a duré de nombreuses années. Françoise Morel prend la parole pour remercier Vincent. Elle lui rend un vibrant hommage pour ces 8 ans de présidence. Il a été l'artisan de la fusion entre la section de Romont et la fédération de la Glâne et a su motiver tout le comité pour de nouvelles pratiques : visites aux aînés à la fin de l'année, présence à toutes les foires de Romont, création et suivi d'un site Internet pour le PSG. Sa disponibilité et sa force de travail étaient précieuses et appréciées. Pince sans rire, elle ajoute que le refus catégorique de Vincent d'aller profiler les idées socialistes auprès des usagers des déchetteries ainsi que sa soit disant tendance à la procrastination restent une énigme pour tous. Vincent remercie Pépé avec émotion et parle de son plaisir d'avoir exercé son mandat dans cette section qui voit le nombre de ses membres augmenter régulièrement.

10 – Jacques Gavillet souhaite revenir sur la présentation des comptes telle qu'elle figure dans le rapport : il admet qu'elle n'est pas représentative, mais assure que les vérificateurs ont pu constater que les comptes étaient exacts. Vincent le remercie pour cette précision.

Le pique-nique annuel aura lieu le vendredi 29 août à la cabane de Vuarmarens. Une invitation écrite suivra.

Simon Bischof présente la pétition qu'il a lancée parce que la ligne de bus qui reliait Moudon à la Basse-Glâne a été supprimée. Il invite toutes les personnes qui habitent dans le sud du district à la signer. Pour le moment, il est étonné du succès qu'il a rencontré et projette d'envoyer un exemplaire de la pétition à l'Etat de Vaud. S. Bischof est perplexe par rapport à l'initiative lancée par la Loterie romande « Pour des jeux d'argent au service du bien commun ». Il se demande s'il est judicieux de la signer et plusieurs voix dans l'assemblée lui répondent que oui.

La parole n'étant plus demandée, Vincent Brodard clôt la première partie de la soirée à 21h00 en accueillant David Bonny, nouvellement élu à la présidence du PSF. Le président cantonal détaille de quoi seront faites les 4 prochaines années, jusqu'aux triples élections de 2011.

La secrétaire : Nicole Lehner-Gigon

Conseil communal, Romont

Pour 2008, l'évolution financière de la commune est salubre, avec la diminution du taux d'impôt. Ce constat positif repose essentiellement sur une plus grande solidarité des communes du district – nouvelle clé de répartition - et sur la mise en valeur des terrains acquis lors de la législature précédente en Bouley et à la Maula.

La diversité de l'offre en habitat est intéressante et attractive, alliant le développement de zones de villas individuelles et de bâtiments d'habitation en PPE. Prochainement, ce ne sont pas moins d'une centaine d'appartements qui vont être réalisés par la construction d'immeubles locatifs.

Les incidences de ce développement se manifestent par une augmentation de notre population – plus 140 habitants – en particulier de jeunes familles appréciant nos offres de services – écoles, crèches, vie associative – et pour qui l'accès ferroviaire est primordial.

A cet égard, une réflexion est menée par le CC, avec la préfecture et la RGV, afin de dynamiser et de développer de manière adéquate tout le secteur de la gare qui est un atout précieux à faire valoir.

«Romont, vivez la ville au vert ! » En objectif de ce slogan et dans le cadre de l'environnement, une commission planche sur un éventuel projet de centrale de chauffe pour l'Intra Muros. Afin d'établir un plan communal des Energies, le CC mettra aussi en place une commission de l'énergie.

Une étroite collaboration s'est établie avec la commune de la Folliaz concernant l'adduction et l'apport en eau de la défense incendie de cette commune.

Enfin, après tous ses aléas, la route de l'Industrie est ouverte, facilitant l'accès aux zones industrielles et surtout rendant aux immeubles de la route d'Arruffens un caractère de quartier résidentiel. Ce nouveau tracé de communication implique une modification du carrefour de la Belle-Croix par des mesures provisoires durant une année, proposant un giratoire permettant une meilleure fluidité de trafic et surtout une sécurité supplémentaire pour les piétons.

Le développement des zones industrielles stagne cette année – le leurre d'AGE – ou des pourparlers qui n'ont pas encore abouti. A regret, le secteur de l'emploi peine avec de plus la fermeture d'une partie de la production dans l'entreprise Thermo Fisher.

Le Conseil communal s'affaire à l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine. Une offre intéressante pour un Chef-lieu et un défi aussi à régler les questions de transports, de sécurité autour du bâtiment de la Condémine et d'aménagement de nouveaux locaux. Une information judicieuse sera faite prochainement aux parents concernés.

Le site de l'hôpital de Billens a retrouvé ses lettres de « noblesse ». Cette rénovation marque pour Romont et sa région une étape importante dans le secteur des soins de réadaptation et en particulier un lieu d'accueil plaisant pour les personnes concernées. La nouvelle cuisine qui fonctionne en liaison froide a engendré une modification dans la préparation des repas à domicile. Ce service, mis en place par la commune, a pu compter cette année sur l'engagement de 14 livreurs/ses bénévoles pour livrer près de 5300 repas et pour accompagner les bénéficiaires à l'utilisation d'un four micro-onde pour régénérer leur repas.

Après 30 ans de service, M. Jean-Pierre Morel, notre secrétaire et RH communal va quitter sa fonction et prendre sa retraite. Un clin d'œil de reconnaissance pour son activité intense, qui, pour chaque conseiller, est une collaboration efficace et une mémoire vivante. Pour son remplacement le Conseil communal a nommé M. Yves Bard, actuellement chef de service du secteur administratif. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nomination, lui reconnaissant compétences et expériences. Et son poste sera repourvu, fait historique, par un conseiller communal actuel... suite à sa postulation.

Il y a toujours dans le cadre de notre activité au CC des questions où la frontière droite -gauche est très marquée... mais aussi où le bon sens de la non-politisation de certains secteurs pour nous est primordial. A bon entendeur salut !

En résumé, ce sont quelques activités du Conseil communal, en particulier en lien avec nos dicastères respectifs. Notre objectif est de poursuivre, dans une ambiance qui hélas reste quelquefois tendue, à défendre l'intérêt général, à atteindre encore une meilleure fiscalité, tout en maintenant voire intensifiant les prestations à la population.

Myriam Dafflon, Jacques Morel, Heinz Krattinger

Conseil Général, Romont

La séance du 29 mai réunissait les membres du conseil général pour les comptes 2007 et le rapport de gestion, tous deux acceptés à l'unanimité. Durant cette séance nous avons voté des crédits pour le changement des conduites d'eau et pour la participation à la construction des infrastructures dans la quartier de La Maula, secteur Fin des Marais.

La séance du 2 octobre a débuté par la présentation du Plan d'Aménagement Local, suivie par celle de la planification financière prenant en considération les années 2003 à 2007 pour le fonctionnement et les années 2008 à 2013 pour les investissements. Une demande de crédit pour la réfection du chemin de Charmey a été rejetée.

Le 10 décembre, c'est la séance du budget 2009. Le budget est présenté avec une baisse du taux d'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques. Ils sont acceptés à l'unanimité. Diverses demandes de crédit sont au tractanda de cette séance : la dépollution de la butte de tir de Bossens, l'aménagement de la Route d'Arruffens, secteur Belle-Croix et l'aménagement d'une place de travail et l'acquisition de logiciels informatiques nécessaires à l'encaissement des impôts ordinaires. Toutes ces demandes de crédits ont été acceptées.

Enfin, la séance du mois de février durant laquelle nous avons voté des crédits pour l'inventaire et le classement du fonds des archives communales, pour le remplacement d'un véhicule de la voirie, pour la réfection de l'étanchéité de la toiture du bâtiment du feu et pour l'échange du solde des fenêtres de l'Hôtel de Ville. Tous ces crédits ont été acceptés. Nous avons également accepté la vente d'une parcelle de 5759 m² de terrain dans la zone En Bouley.

Nous avons aussi élu les membres de la Commission de naturalisation. Le Parti socialiste sera représenté par Helena Ramos et Véronique Chobaz. Merci à toutes les deux pour leur engagement.

Je terminerai ce rapport par mon « reproche annuel » aux membres du Conseil général de Romont. Lors de la dernière assemblée générale du 27 mai 2008, nous n'étions que 5 personnes du conseil général. Hormis les excusés - 4 personnes – toutes les autres ne se sont juste pas présentées. Notre président cantonal ainsi que la presse étant présents, je trouve dommage qu'une image de non-participation se propage au-delà de notre district.

Micheline Poulin

Reflets du Grand Conseil 2008 - 2009

Droit de vote à 16 ans

Une motion populaire, déposée par la JSF, demandait d'accorder le droit de vote aux jeunes dès l'âge de 16 ans, le droit d'éligibilité étant maintenu à 18 ans. Elle n'a pas trouvé grâce auprès des députés. Arguments invoqués : manque de maturité, influençable et pas en mesure de se forger une opinion.

Pour le PS, il n'y a pas à craindre notre jeunesse. Ce droit ne concerne pas qu'une poignée d'agités, ce serait une bonne façon d'intégrer nos jeunes.

Loi sur l'aménagement du territoire

Nous avons débattu notamment de la compétence d'adoption des plans d'aménagement. Doit-elle être laissée à l'exécutif, comme c'est le cas actuellement, ou faut-il l'élargir aux législatifs ? Compte tenu du fait que les citoyens ou le conseil général peuvent prendre part à des consultations, il appartient au Conseil communal d'avoir le dernier mot. Les députés en ont décidé ainsi.

L'idée d'un aménagement régional soutenu par la gauche, qui tendait à rendre obligatoire un regroupement des communes en communautés régionales, n'a pas passé la rampe. A droite, on a craint qu'on empiète sur les compétences communales et l'on préférerait des instruments incitatifs, car c'est de cette façon qu'on responsabilise les régions.

Remontées mécaniques

En ce qui concerne le renouvellement des remontées mécaniques fribourgeoises, le Grand Conseil a décidé de débloquer 25 millions. Pour le PS, par la voix de Raoul Girard, c'était l'occasion d'exiger la fusion des sociétés. C'est manqué !

Pourquoi cette aide ? Les arguments économiques, mais également les arguments sociaux, tels que la proximité et les tarifs abordables de nos stations, ont pesé dans la décision.

Loi sur l'exercice des droits politiques et Loi sur les communes

Dans le domaine des droits politiques, il s'est agi d'une mise en œuvre des nouvelles dispositions constitutionnelles, référendum financier, registre des partis, récolte de signatures pour une motion populaire, résultats des votations, démission d'un élu qui change de commune.

Dans le domaine des communes, les modifications se rapportent principalement à des problèmes rencontrés lors de fusions : élections complémentaires, changement de domicile dans la commune fusionnée, regroupement de forces, élections anticipées. La rigidité qui préside lors d'une convention de fusion va trouver un certain assouplissement.

Relance économique

Un débat urgent a eu lieu à propos de la relance économique, en vue d'affecter les bénéfices de l'exercice 2008 dans des mesures de relance. Exemples : accélérer les travaux d'entretien du réseau routier, promotion des énergies renouvelables, assainissement de bâtiments.

Pour le PS, l'ensemble de la population devrait pouvoir profiter de ce plan de relance : aide au paiement des primes maladie, favoriser l'isolation des bâtiments, améliorer l'offre des transports publics.

Heure d'ouverture des magasins

Le parlement a rejeté catégoriquement la motion PDC/PLR qui réclamait l'ouverture des commerces quatre dimanches par an. On sait les Fribourgeois très chatouilleux sur la question des horaires des magasins.

Il y a un an, le parlement avait accepté une motion qui demandait une prolongation de l'heure d'ouverture du samedi. Le projet du CE proposait une fermeture à 17h, avec en contrepartie pouvoir ramener de 21h à 20h la fermeture de la nocturne hebdomadaire. Le GC a suivi le CE et a rejeté la proposition de la commission qui refusait l'échange.

Depuis un référendum a abouti et le peuple fribourgeois devra à nouveau se prononcer à fin septembre afin de maintenir les 16h.

Jacques Gavillet

Premières impressions d'un néophyte

Succéder à une camarade aussi expérimentée que Pépé dans les travées du Parlement cantonal n'est pas facile. Il faut se faire au rythme de production – rapide – des documents, rapports, et courriers les plus divers. Et à l'inverse, il faut une certaine capacité de « zénitude » face à la longueur de certains débats en plénum, sans parler des nombreuses frustrations lors des votes Gauche-Droite, systématiquement perdus par 75 à 35 (ça tourne plus ou moins là autour...).

Je ne saurais cependant cacher que cette nouvelle charge de député me procure d'intenses moments de satisfactions, de curiosité, d'apprentissage et de contacts variés et enrichissants. C'est vrai que les retrouvailles avec nombre de constituant/e/s ont rendu mon accession au Grand conseil encore plus heureuse, mais cela n'est pas tout. Les sujets traités jusqu'ici – voir ci-dessus – et surtout ceux qui vont arriver sur nos tables prochainement, tout cela me permet d'envisager la suite de ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme.

Pour illustrer le propos ci-dessus, sachez simplement que, depuis le début de la présente législature (2007) ce ne sont pas moins de :

- **2 initiatives parlementaires,**
- **10 mandats,**
- **52 postulats et**
- **71 motions**

qui ont été déposés par les député/e/s. Et la législature n'en est qu'à mi-chemin !

Vincent Brodard

Grand-Conseil - rapport 2008 en guise de « testament politique »

Après douze ans de Grand Conseil, j'ai passé le témoin à mon vident-ensuite, Vincent Brodard, qui l'a repris avec motivation, détermination et enthousiasme, qualités fort utiles dans l'exercice de ce mandat exigeant et passionnant où ses compétences de syndicaliste et de spécialiste en assurances sociales, entre autres, lui seront d'un précieux apport.

Je m'en tiens pour ce rapport 2008 à un sujet qui me tenait à coeur: l'introduction de la deuxième année d'école enfantine. En 2001, une motion que j'ai déposée avec notre camarade et actuelle vice-présidente du PS cantonal Ursula Krattinger, est refusée de peu – 52 à 46 -. En 2005, nous en reformulons une avec comme arguments principaux l'important apport de cette année préscolaire supplémentaire et l'harmonisation de sa durée. Notre canton et Obwald sont les derniers à ne proposer qu'une année, de plus, facultative. Différentes interventions parlementaires sont déposées la même année : étude globale de la scolarité, financement par le canton, réduction des études gymnasiales au profit de l'année supplémentaire enfantine, etc. Le programme gouvernemental 2007/2011 considérait quant à lui l'introduction de la 2^{ème} enfantine comme la partie avancée de la révision de la loi scolaire. Le sujet était, cette fois-ci bien parti pour enfin aboutir.

Lors de la session de septembre, ma dernière, le projet de loi introduisant le principe de cette 2^{ème} année dans la loi scolaire n'a pas été contesté. Son caractère obligatoire et son financement sont les points centraux des débats. Finalement cette obligation est acceptée, à 7 voix près, une belle victoire ! Les 60 millions aux communes, version de la Commission, pour le financement de l'introduction de cette année supplémentaire, ont été approuvés par 84 contre 6.

C'est sur cette note très positive que j'ai mis fin à mon mandat de députée. Romont fait partie des communes qui offrent cette possibilité dès 2009, et ça me réjouit particulièrement pour tous les petits qui bénéficieront des multiples apports liés à cette année supplémentaire. L'accueil extrascolaire, sous développé dans notre canton, doit désormais être traité prioritairement tant par le canton que les communes, les problèmes liés à la mise sur pied de deux ans d'école enfantine étant une réalité. Cet accueil fait partie des mesures à prendre permettant la conciliation entre vie familiale et professionnelle des parents.

La durée de mon mandat de députée m'a donné de mieux connaître et d'approfondir des domaines qui me tiennent à cœur dont je citerais : la petite enfance, l'adolescence, la personne âgée, le social, la santé, avec aussi le souci constant du développement de la prévention des comportements à risques, de la décentralisation des structures et services vers les régions excentrées. Je me suis particulièrement investie dans la politique hospitalière, des Etablissements médicaux-sociaux, la planification des soins à domicile et des structures intermédiaires, la clause du besoin pour les installations médicales de haute technicité, le tourisme, la décentralisation des cours d'initiation musicale, des services psychosociaux, de la dotation des services auxiliaires, de l'accueil de la petite enfance, etc. avec toujours le souci de l'accessibilité de tout un chacun aux mêmes possibilités de soin, de formation, de services, d'accueil, le souci d'un système juste et équitable pour tout le monde.

Pour terminer je remercie le comité et mes amis et amies du PS Glâne pour la confiance témoignée et leur soutien tout au long de mon mandat, tout particulièrement lors des campagnes électorales, Jacques Gavillet mon co-député du duo PS Glâne, pour les bons moments d'échanges politico-humoristiques partagés durant mais aussi après les sessions, et Vincent Brodard qui m'a permis de quitter les rangs du Grand Conseil en toute sérénité.

Cette expérience m'a permis de créer de nouveaux liens d'amitié et de camaraderie, de vivre des rencontres et expériences enrichissantes. A deux ans de la prochaine année électorale, en cette période de crise, difficile pour les salariés, j'encourage chacun et chacune à renforcer encore son engagement politique - à ceux qui n'y siègent pas, à réfléchir à son implication dans un législatif, un exécutif - à œuvrer pour étoffer nos rangs, à intéresser, convaincre des amis et connaissances de la nécessité d'un Parti socialiste plus fort encore, pour faire face à la pression de la politique de droite.

Pépé Morel